

LE REFUS DE SÉJOUR ET LES PROCÉDURES D'ÉLOIGNEMENT

Lundi 21 mars 2022 – 9h à 17h

Organisé par l'ADDCAES,

Association Départementale pour le Développement et la Coordination des Actions auprès des Étrangers de la Savoie

Objectifs

- Connaitre la réglementation applicable en matière d'éloignement
- Identifier l'organisation juridictionnelle française
- Savoir orienter et informer une personne étrangère

Contenus

- Le cadre réglementaire
- Les mesures d'éloignement
- Les voies de recours

Prérequis

Avoir des connaissances de bases en droit des étrangers

Public Tous les bénévoles et professionnels en lien avec ce public

Intervenante Emilie Verdu, juriste ADDCAES spécialisée en droits des étrangers

Lieu Chambéry (à préciser lors de la convocation)

Inscription : **120€** professionnels pris en charge OPCO
 75€ pour les professionnels sans prise en charge
 Gratuité pour les bénévoles et les étudiants



Renseignements

04 79 72 43 49 contact@addcaes.org

Inscription en ligne avant le 11 mars 2022

<https://framaforms.org/formation-le-refus-de-sejour-et-les-mesures-deloignement-1623935995>

www.addcaes.org